

FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

CTF/TFC.18/3

11 novembre 2016

Réunion du Comité du CTF

Washington

Lundi 5 décembre 2016

RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL DU CTF (RÉSUMÉ)

DÉCISION PROPOSÉE

Ayant examiné le *Rapport d'activité semestriel du CTF* (document CTF/TFC.18/3), le Comité du CTF se félicite de l'avancement des travaux du CTF.

Le Comité est satisfait de l'analyse réalisée par l'Unité administrative des CIF, en collaboration avec les banques multilatérales de développement (BMD), sur les ressources disponibles, l'examen de la réserve de projets et le point sur le portefeuille.

Le Comité demande à l'Unité administrative des CIF et aux BMD de poursuivre l'examen des projets et programmes pour lesquels des financements ont été approuvés par le Comité, mais pas encore par les BMD, afin de continuer à identifier les projets et sous-projets à l'arrêt dans le cadre des programmes et d'évaluer le montant des financements susceptibles d'être dégagés et réalloués aux projets et programmes actifs de la réserve conformément aux modalités de gestion de la réserve de projets et à la politique d'annulation approuvées par le Comité du CTF.

1 Introduction

1. Le présent rapport fait le point sur la situation du Fonds pour les technologies propres (CTF), du portefeuille des programmes et projets financés par le CTF dans le cadre des plans d'investissement approuvés, des programmes dédiés au secteur privé (DPSP) et des activités connexes. Le rapport couvre la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2016.

2 Questions stratégiques

2.1 Nouvelles modalités de financement

2. Le Comité du CTF a demandé à l'Unité administrative des CIF de travailler en collaboration avec les BMD et l'Administrateur pour examiner plus en détail des modalités qui permettraient au CTF de renforcer son mode actuel de mobilisation de capitaux supplémentaires de sources publiques et privées en vue de faire progresser les actions d'atténuation du changement climatique dans les pays en développement. Deux modalités – l'une concernant la sécurisation et l'autre un mécanisme d'atténuation des risques – ont été examinées en détail et des concepts préliminaires ont été présentés au Comité en juin 2016.
3. Par la suite, le Comité a demandé à l'Unité administrative des CIF d'élaborer plus avant, en collaboration avec les BMD et l'Administrateur, les propositions que le Comité examinerait d'ici à sa prochaine réunion en décembre 2016. À l'issue de consultations supplémentaires, notamment avec les agences de notation, une proposition finale concernant les nouvelles modalités de financement pour le CTF « 2.0 », sous la forme d'un document distinct, sera mise au point et présentée au Comité pour examen à sa réunion de décembre 2016.
4. Évaluation des conditions de gestion financière et de gestion des risques du portefeuille : Le Comité ayant demandé de renforcer le système actuel de gestion financière du CTF, y compris la gestion des risques du portefeuille et le suivi à l'appui de toutes nouvelles modalités de financement, une évaluation – portant sur l'ensemble du portefeuille de projets, la gestion financière et la gestion des risques et les pratiques en matière d'information financière des CIF et visant à faire en sorte que des rapports précis soient communiqués au Comité en temps voulu – a été lancée et un rapport final sera présenté avant les réunions de décembre 2016.

2.2 Ressources disponibles

5. L'Unité administrative des CIF, en consultation avec les BMD et l'Administrateur, tient régulièrement à jour la réserve de projets et les autres engagements nécessaires pour faire une estimation des ressources disponibles. Au 30 septembre 2016, le montant total des ressources disponibles pour des engagements de financement était de **332 millions de dollars**. Les ressources potentielles futures, dont la réserve pour risque de change, les

contributions non acquittées et le revenu des investissements prévu, s'élèvent à **221 millions de dollars**.

6. Au 30 septembre 2016, les projets de la réserve sous dossier actif de préparation s'élèvent à **801 millions de dollars** au total. S'agissant de la réserve de projets actuelle, les ressources disponibles couvriront tous les projets devant être soumis aux fins d'approbation jusqu'en mai 2017, à supposer que toutes les contributions auront été acquittées et que tous les billets à ordre auront été encaissés. Il convient de noter toutefois que du fait des fluctuations des taux de change, la valeur en dollars des billets à ordre non encaissés n'a cessé de baisser, ce qui réduit le montant des ressources disponibles pour des engagements de financement.

2.3 Modalités de gestion de la réserve de projets et politique d'annulation

7. A la réunion du Comité de juin 2016, les membres du Comité ont donné leurs vues sur le projet de *Modalités de gestion de la réserve de projets et politique d'annulation du CTF*, sur la base de quoi le Comité a approuvé un projet révisé par décision par courrier en septembre. Les mesures arrêtées comprennent de nouveaux calendriers pour l'exécution de projets, depuis l'approbation des financements par le Comité du CTF jusqu'à l'approbation par les conseils d'administration des BMD. Si un projet ou programme ne respecte pas les calendriers applicables, les ressources du CTF associées au projet (ou aux sous-projets) seront annulées et reversées au fonds fiduciaire. La politique permet des demandes de prorogation à titre exceptionnel et fixe au 30 juin 2017 le délai pour la soumission du reste des projets ou programmes de la réserve actuelle ; passée cette date, le reste des ressources sera utilisé pour les futurs programmes du CTF.

3 Situation du CTF

3.1 Aperçu et évolution du portefeuille

8. Le portefeuille et la réserve du CTF comprennent 121 projets et programmes au titre de 16 plans d'investissement approuvés et des programmes dédiés au secteur privé (DPSP), représentant un montant total de 5,8 milliards de dollars financé par des ressources du CTF. La mise en œuvre des plans d'investissement et des DPSP progresse de façon régulière. Les approbations de financement par le Comité du CTF ont atteint 81 % des allocations indicatives.

Tableau 1 : Aperçu du portefeuille du CTF

	Allocations aux projets			Total approuvé		Décaissements
	TOTAL	Plans d'investissement	Programmes dédiés au secteur privé	Comité du CTF	BMD	
Financements du CTF (millions USD)	5 804,0	5 312,5	491,5	4 962,6	3 757,1	1 664,5
Nombre de projets	121	102	19	100	80	61

3.2 Point sur le portefeuille

9. Le Comité du CTF a approuvé huit projets représentant un financement total de 419 millions de dollars pendant cette période¹. En revanche, trois projets du secteur public et deux sous-projets du secteur privé, représentant un financement total de 181 millions de dollars, ont été approuvés par les BMD pendant la période à l'examen.

3.3 Décaissements

10. Au 30 juin 2016, un montant total de 1,6 milliard de dollars a été décaissé au titre de 30 projets et programmes du secteur public et 31 du secteur privé, dont deux tiers sont allés au secteur public et un tiers au secteur privé. En pourcentage cumulé des projets approuvés par les BMD, les décaissements montrent une tendance à la hausse ces trois dernières années. Au total, 21 projets et 16 sous-projets ont décaissé 906 millions de dollars en faveur de projets et programmes du secteur public et 341 millions de dollars en faveur du secteur privé.

4 Communication des résultats

11. Soixante-dix projets, financés à hauteur de 3,89 milliards de dollars au titre de fonds approuvés par les BMD, ont commencé à communiquer des résultats indiquant qu'ils ont un impact réel sur le terrain. Ces projets engendrent des réductions des émissions de gaz à effet de serre de 7,5 tonnes de CO₂ par an, ce qui équivaldrait à retirer 1,4 million de véhicules de la circulation, installer une capacité d'énergie renouvelable de plus de 3,3 GW, économiser près de 3 600 GWh d'énergie par an, économiser 6 millions de barils de pétrole par an et accroître de quelque 0,2 million le nombre de passagers utilisant un mode de transport durable par jour, tout en mobilisant plus de 15 milliards de dollars de cofinancement de diverses sources, y compris le secteur privé.

¹ Après la date butoir du 30 juin 2016, les projets suivants ont été approuvés par le Comité du CTF : i) DPSP-Regional, *Private Sector Geothermal Program: Indonesia & Philippines*, BAsD, privé, 30 millions de dollars ; ii) Nicaragua, *Geothermal Exploration and Transmission Improvement Program under the PINIC*, IDB, public, 10 millions de dollars.

5 Thèmes transversaux

5.1 Parité entre les sexes

12. Les projets et programmes approuvés par le Comité du CTF ont été examinés afin de déterminer si la « qualité initiale » avait progressé dans le domaine de la parité hommes-femmes par rapport à la situation de référence du portefeuille du CTF au 30 juin 2014. Les trois indicateurs retenus – analyse sexospécifique par secteur, indicateurs ventilés par sexe et activités propres aux femmes – ont été examinés pour chaque projet. Les résultats montrent des améliorations importantes par rapport aux périodes précédentes et par rapport aux niveaux de référence.

5.2 Connaissances et éducation

13. Maîtrise de l'énergie. En collaboration étroite avec le Comité CTF BDM, l'Unité administrative des CIF a entamé une analyse en vue de mieux comprendre comment utiliser efficacement les fonds publics, en particulier les financements concessionnels de l'action climatique fournis par l'intermédiaire du CTF, pour accroître l'investissement dans la maîtrise de l'énergie, essentiellement dans les pays à revenu intermédiaire. L'analyse devrait prendre fin en septembre 2017.

14. Parité entre les sexes. Alors que la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a élaboré, avec l'appui financier du CTF, un « mode d'emploi » faisant la synthèse des pratiques de référence et des principaux points de départ pour la parité hommes-femmes en matière de maîtrise de l'énergie dans le domaine du chauffage, la BAD a achevé l'examen de son portefeuille des CIF eu égard à la parité entre les sexes pour le CTF, le PPCR et le SREP. L'Unité administrative des CIF prépare également, pour publication d'ici à décembre 2016, une note sur la parité hommes-femmes et les moyens de subsistance dans le secteur des énergies renouvelables, qui mettra l'accent sur les principaux points de départ et les pratiques optimales en la matière.